

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2014

LOYER DU LOGEMENT DE LA MAIRIE

Au 1er janvier 2015, le loyer de Mme DEFLORENNE sera révisé conformément à l'augmentation de l'indice de Révision des Loyers. La participation aux frais de chauffage reste inchangée.

ASSURANCES DU PERSONNEL

Le contrat conclu auprès de la CNP est renouvelé pour 2015. Il garantit la collectivité pour les risques qui demeurent à sa charge en cas de maladie de ses agents.

REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Une vitre du tracteur communal s'est cassée à la suite d'une opération de fauchage. Son remboursement par GROUPAMA est accepté.

PETITION DES HABITANTS DE POMEREDE

Les riverains de la Voie Communale n°1 s'inquiètent de la vitesse excessive des véhicules sur cet axe et demandent la mise en place de ralentisseurs.

Cette voie étant d'intérêt communautaire, le président de la communauté de communes en sera informé. Et si ce principe est adopté, leur emplacement devra être choisi avec soin pour éviter toutes nuisances sonores.

ASSAINISSEMENT DU DOGNON

Les travaux de revêtement sont à présent terminés. Il reste juste un raccord chez un usager qui devrait être réalisé avant la fin de l'année.

Une demande de dérogation au raccordement est acceptée, compte tenu des contraintes techniques qui imposeraient des dépenses importantes à cet usager alors que la superficie du terrain est amplement suffisante pour un assainissement autonome.

Le sens interdit entre la RD 4 et l'intérieur du village a été supprimé ce qui implique un double sens sur une cinquantaine de mètres. Si cette décision simplifie l'accès de certains riverains, il est rappelé que des enfants circulent dans le village et que la prudence s'impose.

LOGEMENT DU PRESBYTERE

Après 30 ans d'occupation, le logement nécessite une réhabilitation importante, la priorité étant l'isolation du côté nord et est. S'ensuivront une rénovation des pièces d'eau et un rafraîchissement général.

Le Maire propose de créer une opération spécifique en investissement en virant des crédits urgents afin de pouvoir acheter du matériel. Il propose également de recruter un emploi aidé dès janvier pour compléter l'équipe technique pendant un an.

REUNIONS INTERCOMMUNALES ET INTERSYNDICALES

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION (SDE 24) : la fibre intéresse ce syndicat mais aussi le Conseil Général. Des divergences sont constatées dans ce domaine.

Il est signalé l'arrivée du gaz à Coulaures et à Savignac-Les-Eglises.

SYNDICAT DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (SMCTOM) :

Conclusion d'une convention avec la société Calcaires et Diorittes du Périgord pour les déchets de gravats.

Projet d'extension de la déchetterie de Thiviers sur une parcelle riveraine.

Embauche d'un logisticien chargé d'optimiser les trajets et rentabiliser le service.

CONSEIL D'ECOLE :

La répartition des effectifs pour l'année en cours est problématique. Des enfants n'ont pas intégré la maternelle alors qu'ils étaient comptabilisés et des arrivées en primaire non prévues surchargent ces sections. Malgré tout, le nombre d'enfants évolue à la hausse.

L'anglais est enseigné dès la maternelle sans intervenant extérieur.

La mise en œuvre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) a permis de mettre en évidence quelques dysfonctionnements auxquels les élus et les enseignants vont remédier.

Les T.A.P. sont organisés à Savignac par le personnel municipal aidé d'un animateur de la communauté de communes. Quant à Coulaures, le temps consacré à l'activité Roller semble insuffisant et l'anglais dispensé ferait doublon par rapport à ce qui est enseigné en classe. Des adaptations s'avèrent donc nécessaires.

COMMUNAUTE DE COMMUNES - COMMISSION ENFANCE

La fréquentation des centres de loisirs est en augmentation sur deux centres et en diminution sur Salagnac. Il semblerait que le système de facturation mis en place en soit la cause.

La section Jeunes a bien fonctionné. Avec davantage de communication via les réseaux sociaux ou par SMS, voire par mails, la diffusion des informations les concernant aura plus d'impact et par conséquent, plus de retour. D'autant que la tranche d'âge est en demande d'actions à développer.

La formation du personnel, indispensable, occasionne un investissement important alors que l'irrégularité du nombre d'enfants à encadrer avec des agents formés est soulignée.

Concernant le site de St Privat, l'arrivée du SDIS et de l'ASSAD risque de poser des problèmes d'intendance au niveau de la restauration. Il n'est pas exclu de recourir à une entreprise privée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES - CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le centre bourg d'Excideuil est éligible à l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt centres-bourgs). Le but est de dégager de grands enjeux (OPAH par exemple).

Un délégué supplémentaire a été désigné pour siéger à l'Espace Economie Emploi de Thiviers.

Le temps de travail de la coordinatrice des centres de loisirs a été augmenté pour passer à temps complet.

La création d'une maison médicale dans l'ancien hôpital d'Excideuil est à l'étude.

Enfin, avec la mise en place des SCOT, des regroupements de communautés de communes seront nécessaires, déjà observés au niveau du tourisme puisque 4 intercommunalités se sont associées pour déposer un projet commun.

SIAEP DE LA VALLE DE L'ISLE

Présentation d'un schéma qui témoigne d'une montée en flèche de nitrates entre septembre 2013 et juin 2014. La cause pourrait en être le ruissellement et le déversement d'engrais.

Le prix de l'eau pour les particuliers comme pour les grands comptes augmente de 2 cts (0.68 €/m³ contre 0.66 €). L'abonnement demeure inchangé.

En projet, la réalisation de forages plus profonds et la fin du contrat d'affermage de la SOGEDO en 2016 avec appel à concurrence dès 2015.

QUESTIONS DIVERSES

- accord pour la création d'un site internet pour la commune
- Sorges a fait connaître, par délibération, son mécontentement pour l'installation d'éoliennes dans le Causse de l'Isle
- la salle des fêtes sera momentanément indisponible à partir du 10 janvier. En effet, le Secours Populaire doit y transférer la marchandise et les vêtements stockés actuellement dans un local à l'arrière de la salle, endommagé par un dégât des eaux. Les travaux commenceront après le rapport de l'expertise.
- Afin de renforcer un mur de soutènement aux Banchereaux, il sera fait un doublage en partie extérieure pour le consolider. Celui-ci sera effectué après les travaux de rénovation du presbytère